

Mercredi 23 Mai 2018 - n°177

Politique de la ville - Emmanuel Macron dévoile ses premières pistes sur l'avenir de la politique de la ville
Institutions - Villes de France entendue au Sénat sur la proposition revitalisation des centres-villes et centres-bourgs

Europe - Des citoyens appelés à dessiner l'avenir souhaité !

Habitat - S'inscrire à la web-conférence

Environnement - La France accueillera bien le Congrès mondial de la nature en 2020

Numérique - 20ème label de Villes internet

Agenda

POLITIQUE DE LA VILLE



Emmanuel Macron dévoile ses premières pistes sur l'avenir de la politique de la ville

Le Président de la République a réuni le Conseil présidentiel des villes mardi 22 mai 2018, et il s'est donné jusqu'au mois de juillet prochain pour établir concrètement sa nouvelle politique. Le lancement de la mobilisation en faveur des quartiers a suivi cette réunion avec des acteurs de la politique de la ville, dont de nombreux élus locaux. *Villes de France* était notamment représentée lors de cette manifestation par Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse et

président délégué de l'association, ainsi que par Frédéric Leturque, maire d'Arras et secrétaire général. A la suite de la remise du rapport Borloo au Premier ministre, le lancement des pistes de sa « *mobilisation en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville* » était très attendu. A cette occasion, *Villes de France* a exprimé sa position sur les axes de travail formulés. Ondes Urbaines revient sur quelques annonces particulières.

Sécurité et terrorisme

Déplorant la situation rencontrés dans les QPV en matière d'insécurité, de trafic de drogue et de radicalisation, le Président de la République a souhaité que les préfets échangent avec les maires sur la présence dans leurs communes des personnes fichées pour radicalisation islamiste identifiées comme les plus à risque, recensées dans le « *Fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT)* ». Il a souhaité tout spécialement que « *l'on puisse avoir un protocole très clair du rôle et du partenariat des maires avec les préfets dans le cadre des Groupes d'évaluation départementaux, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme* ». *Villes de France* a salué cette annonce en affirmant qu'en ce « *qui concerne la sécurité, la prévention de la délinquance, la lutte contre l'obscurantisme, les maires, acteurs de proximité, doivent être au cœur du dispositif. A ce titre, leur bonne information est à la base de tout travail sérieux de terrain. Le protocole de collaboration annoncé par le Président de la République entre l'État et les communes dans la lutte contre la radicalisation est une première étape* ».

L'emploi et l'économie

Si Emmanuel Macron s'est longuement exprimé sur la possibilité pour les jeunes d'obtenir des stages (30 000 stages de troisième pour les jeunes des quartiers), et sur la nécessité pour les entreprises de mieux recruter les profils issus de la diversité, peu d'annonces concrètes ont été faites sur le développement économique des quartiers. *Villes de France* a de son côté insisté sur ce volet en précisant que « *l'apprentissage, la formation, l'insertion, et l'encouragement aux entreprises locales et à l'emploi sur place, comme le retour des services publics, sont des priorités à engager vite, et peut-être mieux ! Pour Villes de France, les solutions doivent porter singulièrement sur la lutte contre la paupérisation des populations, en particulier grâce au développement économique des quartiers* ». Un plan de bataille sur l'éducation et la santé a aussi été annoncé, sans propositions concrètes. Celui-ci devrait « *faire l'objet d'une large concertation avec les élus locaux* » selon *Villes de France*.

La cohésion des territoires

Emmanuel Macron a évoqué la future « *Agence nationale de cohésion des territoires* », assurant souhaiter garder l'ANRU, tout en faisant longuement état des nombreuses lourdeurs administratives. Il a souligné combien « *nombre de nos territoires ont un problème d'équipement* » et, dans le cadre de cette Agence nationale de cohésions des territoires, il déclaré vouloir en faire un « *opérateur de rattrapage qui permette, dans les quartiers comme dans les zones rurales pour mobiliser les financements publics et tous les acteurs* ». Dans son communiqué, *Villes de France* a rappelé que la « *rénovation urbaine doit être une composante essentielle de la reconquête des quartiers* ». Aussi, l'association *Villes de France* « *attend des orientations concrètes redonnant aux bailleurs sociaux des marges de manœuvre financières leur permettant de mener à bien leurs actions* ». Le rapport Borloo avait préconisé la création d'une nouvelle juridiction administrative, la « *Cour d'équité territoriale* ». Rejetant d'emblée cette proposition, le président de la République s'est plutôt dit favorable à « *un débat d'évaluation de l'équité territoriale au Parlement* » sur ce sujet. Emmanuel Macron a aussi annoncé d'ici juillet 2018 une opération « *Cœur de quartiers* » sur des premières

cibles de rénovation urbaine avec pour objectif de les faire sortir en six mois de leur situation dégradée.

- Discours prononcé par le Président de la République
- Revoir l'intégralité de la cérémonie et les discours
- Le communiqué de Villes de France

INSTITUTIONS



Villes de France entendue au Sénat sur la proposition revitalisation des centres-villes et centres-bourgs

Villes de France a été entendue ce mardi 22 mai par la voie de son secrétaire général, Frédéric Leturque, maire d'Arras, par M. Arnaud Bazin, sénateur (LR) du Val-d'Oise sur la proposition de loi portant « *Pacte national de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs* ». Celui-ci a été désigné rapporteur pour avis au nom de la commission des finances du Sénat sur cette proposition (nb la commission saisie de l'ensemble du texte est la commission des affaires

économiques du Sénat). Les dispositions déléguées au fond portaient sur les articles 3, 9, 12, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 de la proposition de loi.

Issu des nombreux travaux menés par la délégation aux collectivités territoriales et la délégation aux entreprises du Sénat, ce projet de texte représente en quelque sorte une « *contre-proposition* » de l'opposition au plan « *Action cœur de ville* » (ACV), qui a été lancé par le Gouvernement. Ce texte comporte également nombre de dispositions dont la nature touche à l'urbanisme, à la fiscalité, à l'entreprise, et dont la discussion est parallèlement engagée à l'Assemblée Nationale au sein des projets de loi ELAN (logement, numérique) ou PACTE (seuils sociaux et transmission d'entreprises).

Prise de conscience

Tout comme le plan « *Action cœur de ville* », cette proposition est en tout cas destinée avec un panel de mesures financières et juridiques à lutter contre le déclin des centres-villes et des centres-bourgs : magasins qui ferment, communes qui se dépeuplent et s'appauvrissent, équipements et services du quotidien qui disparaissent, dégradation de l'habitat ancien des villes moyennes... Si la dévitalisation est le résultat d'un ensemble de causes, celle-ci ne peut être stoppée que par un ensemble cohérent de mesures fortes, constat qui est entièrement partagé par *Villes de France*.

Lors de l'audition, Frédéric Leturque, maire d'Arras a souligné que toutes les mesures de réduction de la fiscalité en centre-ville pesant sur le commerce et l'artisanat, l'accroissement de l'offre de logements, la modernisation du commerce de détail, ou encore l'institution d'une taxe sur les livraisons liées au commerce électronique allaient dans le bon sens. « *Celles-ci traduisent un programme intelligent, qui s'adresse à des territoires qui n'ont pas bénéficié de politiques publiques ciblées depuis plus de 40 ans* ».

Le maire d'Arras a toutefois appelé le rapporteur à ne pas multiplier les cibles, et insisté pour dire qu'il fallait éviter de diluer les destinataires du plan Action cœur de ville, aux centres-bourgs, dont les limites sont parfois ténues.

Il est nécessaire d'identifier la nature des territoires, la distinction entre la ruralité et les villes moyennes reste importante au niveau des objectifs. Cependant aider les villes moyennes ayant de réelles charges de centralité revient à entraîner les communes rurales et périphériques environnantes.

Lors de l'audition, le maire d'Arras a aussi émis des réserves quant à la création d'une nouvelle Agence nationale des centres-villes et centre-bourg, alors qu'une réflexion est engagée sur la rationalisation de ces structures et de leur intervention, en lien avec la rénovation urbaine et la politique de la ville.

Des mesures fiscales communales

En ce qui concerne l'ensemble des mesures fiscales de la proposition de loi comme l'allègement de TVA pour les opérations de réhabilitation complètes (art.3), l'extension des dispositifs d'investissement locatif aux zones dites « *détendues* » (art. 3), la contribution de lutte contre l'artificialisation des terres (article 26), le renforcement de la Tascom pour les grandes surfaces situées en dehors du périmètre des centres-villes, le maire d'Arras a plaidé pour que le niveau de responsabilité (et donc de perception des recettes afférentes) reste communal, évidemment sauf en cas d'unanimité à l'échelle intercommunale. Evoquant les aides à la réhabilitation (art.3), le maire d'Arras a ajouté qu'il serait sans doute plus opérationnel, pour le patrimoine ancien dégradé, de renforcer le Malraux.

EUROPE



Des citoyens appelés à dessiner l'avenir souhaité !

En ce joli mois de mai, deux consultations à destination des citoyens ont été lancées respectivement par le gouvernement et la Commission européenne sur l'avenir des territoires et de l'Europe.

Les « villes et territoires de demain »

Ainsi, les ministères de la Cohésion des territoires et de la Transition écologique mènent une consultation en ligne sur les « *villes et territoires de demain* », qui s'attaquent aux enjeux d'avenir autour du changement climatique, de la révolution numérique et du vieillissement de la population. Des livrets citoyens seront produits sur la base des réponses obtenues. La consultation se tiendra jusqu'au 17 juillet autour des défis, des idées, des projets et des

bonne santé, se former et travailler. Outre la plateforme en ligne, des ateliers et débats physiques permettront à tous de participer.

[Accéder à la plateforme de la consultation](#)

Une Union européenne à repenser

Le 9 mai, lors de la Journée de l'Europe, la Commission a lancé une consultation en ligne, exclusivement disponible en anglais, afin de repenser l'avenir de l'institution dans un contexte de Brexit, de mouvement des lignes avec les Etats-Unis et d'euroscepticisme. Un groupe de 96 citoyens des 27 Etats membres a construit cette consultation et aboutit à un formulaire de douze questions ouvertes ou fermées. Le questionnaire alterne entre une approche générale et des interrogations sur des sujets plus sensibles comme l'immigration ou plus précis voire prospectifs comme l'environnement et le vieillissement et la pollution. Cette démarche s'inscrit en parallèle des dialogues citoyens, les résultats à mi-parcours seront présentés en décembre 2018 et le rapport final sera remis au premier sommet de l'UE à 27 en mai 2019, peu avant les élections européennes.

[Accéder à la plateforme de consultation](#)

HABITAT



S'inscrire à la web-conférence

Le Réseau des acteurs de l'habitat (dont est notamment membre *Villes de France*) propose une web-conférence sur les réformes du logement social en Europe le mardi 29 mai de 15h30 à 16h45. À l'heure où le secteur du logement social connaît en France d'importantes transformations, depuis la baisse des APL dans le parc social et la mise en place de la réduction de loyer de solidarité (RLS) jusqu'au débat en cours autour du projet de loi Élan, cette web-conférence permettra d'apporter un éclairage à partir des expériences de réformes menées

chez nos voisins européens au cours des vingt dernières années. En quoi ont consisté ces réformes ? Avec quelles conséquences économiques, politiques et sociales, en particulier en ce qui concerne les conditions d'accès au logement des personnes qui rencontrent des difficultés à se loger sur le marché ? Comment les opérateurs du secteur se sont-ils recomposés, avec quelle capacité d'action aujourd'hui ?

Avec :

- **Sébastien Garnier**, consultant à Bruxelles pour AEDES, la fédération néerlandaise du logement social ;
- **Laurent Ghekiere**, directeur des affaires européennes de l'Union sociale pour l'habitat et président de l'Observatoire européen du logement d'Housing Europe ;
- **Michaela Kauer**, directrice du bureau de représentation de la ville de Vienne auprès de l'Union européenne.

Animation : **Dominique Rousset**, journaliste

Web-conférence gratuite.

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant et créez un compte :

<http://www.actedelhabitat.com/chat/login.php>

Contact : [\[email protected\]](#)

ENVIRONNEMENT



La France accueillera bien le Congrès mondial de la nature en 2020

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a bien confirmé le 18 mai dernier que le prochain Congrès mondial de la nature de l'UICN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) se tiendra en France. Il aura lieu à Marseille en 2020. Il a annoncé aussi la mise en ligne d'une consultation sur le « *Plan interministériel pour la biodiversité* » est ouverte à cette occasion.

Congrès de l'UICN en France

Organisé tous les quatre ans par l'UICN, le Congrès mondial de la nature rassemble des milliers de représentants de gouvernements, des ONG, du monde scientifique, des collectivités locales et des entreprises pour « renforcer les efforts de protection de la biodiversité et promouvoir les solutions que la nature apporte pour relever les défis actuels de notre planète, comme le changement climatique ». Le dernier congrès mondial (Hawaii, USA, 2016) a accueilli environ 10 000 participants. Il a permis de dresser un état des lieux actualisé de l'état de la biodiversité dans le monde, de débattre des enjeux et des solutions, et d'adopter plus de 100 résolutions, dont 11 proposées par les membres français de l'UICN. Depuis l'Assemblée générale qui fonda l'UICN en 1948 à Fontainebleau, c'est la première fois que la France accueille le congrès mondial de l'UICN. La Ville de Marseille permettra de mettre en avant les atouts terrestres et maritimes de la France, dans un environnement régional avec des espaces protégés remarquables et des enjeux forts : la Méditerranée est dans l'un des 35 points chauds de la biodiversité mondiale (hotspots).

« L'année 2020 de la biodiversité »

Le Congrès mondial de la nature de l'UICN et la 15ème Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique, qui se tiendra la même année en Chine, offrent « *une opportunité de placer la biodiversité au cœur de*

l'agenda politique, national et international, ainsi que de sensibiliser le grand public et de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs possibles en faveur de la conservation de la nature ». L'année 2020 sera ainsi une année consacrée à la biodiversité : l'atteinte des 20 grands objectifs internationaux adoptés en 2010 (objectifs d'Aichi) sera évaluée et un nouveau plan d'action pour les dix prochaines années sera approuvé par les 196 États membres de la Convention de l'ONU. Ce Congrès sera en particulier une opportunité de valoriser les expériences et l'expertise françaises, dont celle des collectivités territoriales françaises. Le Comité français de l'UICN organisera le 7 juin 2018 à Paris son Congrès français de la nature pour lancer la mobilisation de tout son réseau dans cette perspective.

Consultation en ligne

Le ministre a annoncé le même jour l'élaboration d'un Plan interministériel pour la biodiversité en concertation avec tous les acteurs. Ce plan est le « *second pilier de sa politique avec le Plan climat* ». Le Gouvernement entend « *faire de la biodiversité le moteur du changement de nos sociétés de production et de consommation pour réduire notre empreinte écologique en France et dans le monde* ». Ce plan est construit autour de cinq axes :

- « *Protéger la biodiversité pour améliorer notre cadre de vie et nous adapter au changement climatique ;*
- *Faire de la biodiversité le moteur du changement de nos sociétés de production et de consommation pour réduire notre empreinte écologique en France et dans le monde ;*
- *Protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes ;*
- *Créer un cadre européen et international ambitieux pour la protection de la biodiversité ;*
- *Rendre la connaissance et l'action pour la biodiversité accessible à tous ».*

Le ministre a annoncé également le lancement d'une consultation citoyenne afin de recueillir les attentes sur ce plan.

- L'UICN (site officiel)
- Le Comité français de l'UICN
- Dossier de presse du MTES
- La consultation en ligne du ministère
- S'inscrire à la réunion du « Congrès français de la nature » (7 juin 2018)

NUMÉRIQUE



20ème label de Villes internet

Du 30 mars au 15 novembre 2018, les villes et villages sont invités à postuler pour le label de l'internet citoyen en déclarant ses actions numériques. Quelle que soit leur taille, géographique ou démographique, au moins 2000 villes et villages font déjà la République numérique, visible sur l'Atlas de l'internet citoyen (visible sur le site). Donner accès aux droits, à la culture et à l'éducation,

faciliter la vie quotidienne, déployer les richesses du territoire, rénover la démocratie locale... Autant d'actions à valoriser ! Le label, soutenu par l'État, permet une évaluation et une comparaison des choix afin d'améliorer le service public. La cérémonie de remise se déroulera pendant le Congrès des Villes Internet les 29 et 30 janvier 2019.

En savoir plus

CONGRÈS 14 et 15 juin 2018 - Cognac - Congrès de Villes de France

Pré-programme et inscription

- **29 mai 2018** - Paris - Assises de la dématérialisation (*Villes de France* partenaire de l'événement : 5 invitations et 20% de réduction pour les adhérents par email à [\[email protected\]](#))
[Voir le programme](#)
- **7 juin 2018** - Paris - Forum villes et territoires intelligents, *Villes de France* partenaire
[En savoir plus](#)
- **14 et 15 juin 2018** - Cognac - Congrès de *Villes de France*
[Pré-programme](#)
- **14 juin 2018** - Cognac - Remise du Grand Prix de la Revue des Collectivités Locales, Région Nouvelle Aquitaine, *Villes de France* partenaire de l'événement
- **26 juin 2018** - Paris - Séminaire sur le tourisme en villes moyennes
[Voir le save the date](#)